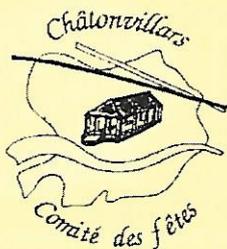


# BULLETIN d'INFORMATION

## du COMITE des FETES de CHALONVILLARS

Février 2025 Numéro 31



# CARNAVAL (soirée dansante)

# VIDE-DRESSING

Bonjour,  
Ce bulletin a pour but de vous informer et faire partager les activités du Comité des Fêtes de notre village.  
Ci-après quelques informations sur les événements passés, à venir, et les activités régulières.  
N'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre dans nos différentes activités.  
Bonne lecture et à bientôt.

La Présidente, Dorisse CUINET NAZAIRE

### • Assemblée Générale

Elle a eu lieu le 31 janvier 2025

Un nouveau bureau a été élu, on y retrouve :  
Présidente : Dorisse CUINET NAZAIRE  
Vice président : Baptiste HAGEMANN  
Trésorier : Thierry CUINET  
Trésorière-adjointe : Valérie PICHET  
Secrétaire : Jean-Claude MICHAUX  
Secrétaire-adjoint : Stéphane MAIRE  
Membres actifs : Alexandre CHOPIN, Jérôme GUNTZBURGER, Lorenzo JARDON, Nicolas LHOMME  
Les manifestations habituelles sont maintenues.

**Pour réaliser tout cela il nous faudra des volontaires, merci d'avance aux bonnes volontés. Soyez volontaires, faites vivre votre village !**

### • A VOS AGENDAS.

N'oubliez pas de cocher dans vos agendas...

**Samedi 15 mars** : *Carnaval des enfants puis soirée*

**Dimanche 6 avril** : *Vide-Dressing*

**Dimanche 18 mai** : *Foire*

**Vendredi 26 septembre** : *Accueil Nouveaux Arrivants*

**Samedi 22 novembre** : *Soirée Karaoké*

**Samedi 7 décembre** : *Saint Nicolas*

**A partir du 12 octobre** : *Ateliers Illuminations du village*

### • Carnaval

**Carnaval des enfants** avec défilé et Bonhomme Carnaval à partir de 14h suivi d'un goûter.

**Soirée dansante** à partir de 20h.

Venez déguisés un verre vous sera offert !

Restauration possible à 12 euros sur réservation au 06 60 58 01 39.

Réservation avant le 8 mars.

Au plaisir de nous retrouver pour faire la fête !!!

**Infos pratiques :**

*date : 15 mars 2025, salle polyvalente*

### • Vide-Dressing

Et articles de puériculture.

Voir fiche d'inscription au dos.

**Infos pratiques :**

*date : 6 avril 2025, salle polyvalente*

*Contact : Dorisse CUINET ☎ 06 60 58 01 39*

### Site Internet

Le Comité des Fêtes a un site Internet :

[comite-des-fetes-chalonvillars.com](http://comite-des-fetes-chalonvillars.com)

N'hésitez pas à le consulter, il est tenu à jour.

.....**Mail à noter**.....

[Cdf.chalonvillars@gmail.com](mailto:Cdf.chalonvillars@gmail.com)



**VIDE DRESSING/PUERICULTURE du Dimanche 6 AVRIL 2025**  
**à CHALONVILLARS (salle polyvalente, 5 rue de la Benade) V0**

**REGLEMENT**

Petite  
restauration  
sur place

**Article 1 :** Obligations légales **TOUTE PERSONNE PARTICIPANT AU VIDE-DRESSING DEVRA FOURNIR** la fiche d'inscription remplie. Ces informations seront consignées dans le registre de police légal tenu à cette occasion.

**Articles 2 :** Le prix de l'emplacement de la table (fournie) avec 1 portant (non fourni) est de 10€ non remboursés en cas de non-participation. Le chèque de 10 € est à établir à l'ordre du Comité Des Fêtes de Chalonvillars.

**Article 3 :** Cette manifestation se déroule de 8h00 à 18h00. L'installation des participants s'effectuera le matin entre 8h00 et 9h00. Munis de leurs cartes d'identité. Des cabines d'essayage seront mises à disposition par nos soins.

**Article 4 :** L'inscription est ouverte aux particuliers, sous réserve de ne pas vendre de produits neufs ou volés ainsi que ceux achetés sur le site le jour même. Le vide-dressing concerne la vente de vêtements adultes, bébés, enfants, chaussures, accessoires de mode, linge de maison, articles de puériculture. Ne sont pas admis : jeux et jouets.

**Article 5 :** Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casse ou autres détériorations. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

**Article 6 :** Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur le site à la fin de la journée. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.

**Article 7 :** L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par une personne ayant participé à une manifestation et qui ne se serait pas acquittée ou se serait acquittée partiellement des obligations lui incombant. De même, l'organisateur se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée

**Article 8 :** Les exposants devront laisser leurs véhicules sur le parking et en aucun cas devant des portes pour la sécurité de tous.

**Article 9 :** Il est interdit de modifier la disposition des emplacements ou de revendre son emplacement. L'organisateur seul sera habilité à le faire si nécessaire.



**BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE DRESSING DU DIMANCHE 6 AVRIL 2025**  
**CHALONVILLARS**

**Attention :** pour faciliter le travail des bénévoles, aucune réservation ne sera prise en compte si votre dossier est incomplet.

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

E-MAIL : .....Tél. Portable : .....

Nombre de tables souhaitées : ..... X 10€ la table = .....€ par chèque

Veuillez joindre obligatoirement au bulletin d'inscription les éléments ci-dessous.

1 => PHOTOCOPIE de votre CARTE d'IDENTITE (recto/verso).

2 => Un Chèque correspondant au nombre de tables souhaitées à l'ordre du « Comité des Fêtes CHALONVILLARS ».

3 => Une ATTESTATION SUR L'HONNEUR.

Depuis 2009, la loi limite les particuliers à deux manifestations de ce type par an pour vendre des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce). Il est également obligatoire de remplir une attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations Article R321-9 du code pénal.

Fait à : .....Le : .....

Signature, et mention « lu et approuvé »

NOTA BENE (Le jour de la manifestation, votre carte d'identité vous sera demandée pour contrôle).

Contact : Mme Dorisse CUINET  
Email : [manifs.cdf.chalonvillars@gmail.com](mailto:manifs.cdf.chalonvillars@gmail.com)  
Mobile : 06 60 58 01 39

Bulletin **COMPLET** à retourner à l'adresse suivante :  
Comité des Fêtes Chalonvillars  
42 rue Principale  
70400 CHALONVILLARS